



PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.P.V. du 27 avril 2010

Présents : Alexandre Ariosa, Benoît Gros, Marnie Roh Barras, Yves Delieutraz, Patrick Johner, Tristan Puig, Nadège Chambordon, Johan Baumier, Eric Pittard, Marlyse Etter, Ella Dettwiler, Yann-Eric Dizerens, Julie Deuquet, Marc Sneiders, Moussa Diop, Adrien Michel, Carole Saadi et Thomas Cléménçon.

Excusés : Alain Bolle

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

1. Approbation du PV de l'AG du 20 avril 09
2. Lecture des rapports du président, de l'équipe, du trésorier et du vérificateur des comptes
3. Approbation des différents rapports, décharge du comité pour l'exercice 2009
4. Élection des vérificateurs aux comptes 2010
5. Élection des membres du comité
6. Élection des nouveaux membres du comité
7. Propositions individuelles
8. Divers : Présentation du projet d'achat de maison « La Grange »

Ouverture de séance et préambule du président :

Le président tient à remercier l'équipe pour son travail de préparation de l'A.G. et pour la rédaction du rapport d'activité 2009.

Le président accueille également Ella Dettwiler, responsable de camp, qui se présente à l'élection du comité.

1. Approbation du PV de l'A.G. du 20.04.09 :

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Lecture des rapports du président, de l'équipe, du trésorier et du vérificateur des comptes :

Le président, les membres de l'équipe ainsi que le trésorier nous font part des différents rapports publiés dans le rapport d'activités 2009 – présenté ce soir à l'A.G.

Les points suivants sont relevés :

Rapport du président

Le président remercie tous les permanents pour leur travail et pour avoir porté le CPV en 2009. Après avoir beaucoup réfléchi avec les permanents sur les conditions de travail, il déplore tout de même le départ de deux collaborateurs. Enfin, il souligne les soucis financiers récurrents pour lesquels il suggère une réflexion pour aller chercher d'autres financements.

Il donne alors la parole au trésorier en le remerciant de son excellent travail.

Rapport du trésorier

En résumé des points importants, le CPV accuse pour 2009 un déficit de Fr. 71'209,90 portant ainsi les pertes reportées à un montant de Fr. 154'411,93. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce très mauvais résultat : une hausse importante des charges salariales avec des remplacements pour congé maternité, le départ de collaborateurs qu'il a fallu remplacer dans de mauvaises conditions économiques. Ce déficit met en péril nos finances, si nous n'avons pas encore entamé notre capital représenté par la valeur au bilan de notre maison à Groenroux nous n'avons plus la trésorerie pour les mois de février à mars période pendant laquelle nous devons avancer de l'argent pour le programme d'été.

Suite à différentes négociations avec l'Office de la Jeunesse, nous avons reçu une augmentation de notre subvention de Fr 40 000.-. Nous avons également constitué une commission finance qui se réunit depuis quelques mois pour clarifier nos demandes et mettre sur pieds une vraie politique de recherche de fonds.

Pour compléter les mesures prises par le comité pour assainir nos finances, l'AG autorise le comité à prendre des mesures drastiques pour clarifier le bilan du CPV l'an prochain, en règlementant l'écriture des fonds Projets et Solidarités dont les montants cumulés correspondent à nos pertes reportées (cf. le rapport du trésorier).

Le rapport de l'organe de révision est alors lu par le trésorier.

La Fiduciaire Privée SA invite l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'association.

Rapport de l'équipe

Le *secrétariat* réitère l'accent qu'il avait déjà mis en 2008 sur la politique d'aides financières et le souci de l'épuisement du fonds mimosa.

Le *recrutement* nous fait part d'une amélioration significative dans le recrutement des responsables. Le travail mis en place au printemps a porté ses fruits mais de nouvelles idées devront émerger pour fidéliser un peu plus les moniteurs.

La *formation* au CPV rencontre toujours beaucoup de succès même si on a pu constaté une difficulté pour mobiliser des moniteurs sur des après-midi ou soirées. La *commission formation* s'est réunit une fois par mois. Elle a beaucoup travaillé pour proposer une nouvelle dynamique de formation qui devrait voir le jour en 2010, avec en tête, une possibilité de reconnaissance institutionnelle de la qualité de nos formations.

En ce qui concerne l'activité principale du CPV, les *camps* de vacances, nous rappelons que nous sommes le plus gros organisme de Romandie en proposant une centaine de camps par année.

Parmi les activités 2009, 98 camps sur les 105 prévus ont été réalisés. Cette donnée

suit et confirme les tendances des années précédentes qui voyaient entre 7 et 9 camps annulés par année, ce qui fait de 2009 un bon millésime. Ces séjours ont représenté 1505 départs d'enfants sur 1734 prévus, soit un taux de remplissage de 87%. Ce taux, en baisse par rapport aux années précédentes (92% en 2008). Cependant, on observe la grande réussite des camps de Pâques et d'octobre, avec 100% de remplissage !

L'été 2009 aura été placé sous le signe des droits de l'enfant. Avec des animations dans de nombreux camps, un classeur largement distribué aux moniteurs, un programme de formation, et surtout la publication d'un recueil de 32 pages, « L'Eté des droits de l'enfant » sur les activités menées par les enfants en camps, l'action a été une réussite. Cette action estivale a laissé une trace durable au CPV ; elle se poursuivra lors des périodes d'octobre, de Noël, en 2010 et saisons prochaines.

Les statistiques le montrent : le CPV a su remplir son objectif principal. Avec plus de 1500 enfants en camps et plus de 15'000 journées enfants les camps sont restés la réussite centrale de notre association.

Concernant la logistique, nous avons continué la remise à niveau de notre stock de tentes avec l'achat de vingt igloo 3 places pour nos camps itinérants. Suite aux retours positifs de l'an passé, deux nouvelles tentes 10 places type « Troop » ont été rachetées cette année grâce à une subvention du GLAJ. Du matériel de jonglage et un nouveau tapis de réception, subventionnés par la FPCV, ont également été achetés pour nos camps « cirque ».

3. Approbation des différents rapports, décharge du comité pour l'exercice 2009 :

Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité et le comité est déchargé pour l'exercice 2009.

4. Élection du vérificateur des comptes pour 2010 :

La Fiduciaire Privée S.A. est choisie pour vérifier les comptes de l'année prochaine.

5. Élection des membres du comité :

L'ensemble du comité est reconduit dans ses fonctions.

6. Election des nouveaux membres du comité :

Ella Dettwiler est élue au comité.

7. Propositions individuelles : Etant donné l'importance du point suivant, les propositions individuelles sont invitées à être représentées à une prochaine AG extraordinaire dont la date sera fixée lors d'un prochain comité

8. Divers : Présentation du projet d'achat de maison « La Grange ».

Marc présente à l'AG le projet d'achat d'une seconde maison pour le CPV. Située aux abords de la Caracole, l'acquisition de cette maison permettrait de poursuivre l'organisation de camps en quantité suffisante pour que la collaboration avec la

Caracole se poursuit dans de bonnes conditions pour tous. Elle permettrait également de proposer aux moniteurs et permanents une infrastructure supplémentaire pour l'organisation de formations ou autres événements de la vie associative.

Patrick présente le projet d'un point de vue financier. Il pense que le projet est viable sur le long terme même si l'investissement dans un projet financier comporte toujours une grande part de risque, notamment lorsqu'il se gère dans un cadre associatif.

De nombreuses questions apparaissent concernant les montants annoncés, les modes de gestion d'un tel équipement, l'impact sur la santé financière de l'association. Il est demandé au comité de réfléchir à ces différentes questions et de présenter des éléments plus précis lors d'une AG extraordinaire, l'AG ordinaire ne disposant pas d'éléments suffisants pour se prononcer sur un engagement de l'association dans cette direction.

Rédigé par Thomas Cléménçon le 12.10.2010